



La formation professionnelle en Suisse

Faits et chiffres 2016



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.

Impressum

Editeur: Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) © 2016
Rédaction: Politique de la formation professionnelle SEFRI
Photographies: Remontées Mécaniques Suisses et Iris Krebs, Berne
Graphisme: Communication SEFRI
Impression: Sonderegger Publish AG, Weinfelden
Langues: fr./all./it./angl./esp.



Sommaire

Survol de la formation professionnelle	4
Le système de formation professionnelle en Suisse	6
Une tâche – trois partenaires	8
Lieux de formation	10
Formation professionnelle initiale	11
Maturité professionnelle	16
Formation professionnelle supérieure	18
Diplôme professionnel pour adultes	22
Financement de la formation professionnelle	23
La formation professionnelle sur le plan international	26
Recherche sur la formation professionnelle	28



Survol de la formation professionnelle

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif. La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire.

La formation initiale la plus prisée

Deux tiers des jeunes en Suisse optent pour une formation professionnelle initiale et acquièrent par ce biais de solides connaissances professionnelles de base. Les jeunes ont le choix entre près de 230 formations en apprentissage. La formation professionnelle initiale constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

⇒ Informations complémentaires: pages 11 à 15

Perspectives de carrière

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques en vue d'assumer des fonctions techniques et managériales. Les étudiants ont le choix entre près de 400 examens professionnels et examens professionnels supérieurs ainsi que des filières de formation proposées par les écoles supérieures dans 8 domaines avec 57 orientations.

La maturité professionnelle ouvre l'accès aux hautes écoles spécialisées. Elle permet aussi de suivre des études dans une université ou une école polytechnique fédérale après un examen complémentaire.

⇒ Informations complémentaires: pages 16 à 21

Le système dual

Le système de la formation professionnelle est marqué par l'alternance entre théorie et pratique. La formation en entreprise et à l'école professionnelle est le type de formation professionnelle initiale le plus répandu. Outre la formation duale en entreprise, la formation professionnelle initiale peut également être suivie en école à temps complet, notamment dans les écoles de métiers ou les écoles de commerce. La formation professionnelle supérieure combine enseignement et pratique professionnelle et garantit ainsi également le système dual au degré tertiaire.

⇒ Informations complémentaires: page 10

Perméabilité

La formation professionnelle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée: il est en effet possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, de passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. L'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

⇒ Informations complémentaires: pages 6 à 7

Orientation vers le marché du travail

Les formations proposées sont axées à la fois sur les qualifications professionnelles effectivement recherchées et sur les possibilités d'embauche existantes. Ce lien direct avec le monde du travail permet à la Suisse d'afficher l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas d'Europe.

⇒ Informations complémentaires: pages 10 et 12



Partenariat de la formation professionnelle

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue. Le principe du partenariat de la formation professionnelle et les responsabilités des partenaires sont réglés dans la loi fédérale sur la formation professionnelle dans l'ordonnance afférente.

⇒ Informations complémentaires: pages 8 à 9

Qualité

La participation ciblée de tous les partenaires contribue à la qualité élevée de la formation professionnelle. Les prestataires de la formation professionnelle – c'est-à-dire les lieux de formation – assurent le développement de la qualité de la formation professionnelle. Les responsabilités des différents acteurs se basent sur les tâches dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. En cas de recoupements, les acteurs collaborent en fonction de l'objet et de la situation.

⇒ Informations complémentaires: pages 8 à 9

Efficacité

Résolument orientée vers le marché du travail, la formation professionnelle bénéficie d'une organisation efficace et efficiente. Cette caractéristique est notamment attestée par le fait que la productivité des apprentis dans la formation professionnelle initiale dépasse les coûts bruts liés à leur formation.

⇒ Informations complémentaires: pages 23 à 25

Nombre de diplômes en 2014¹

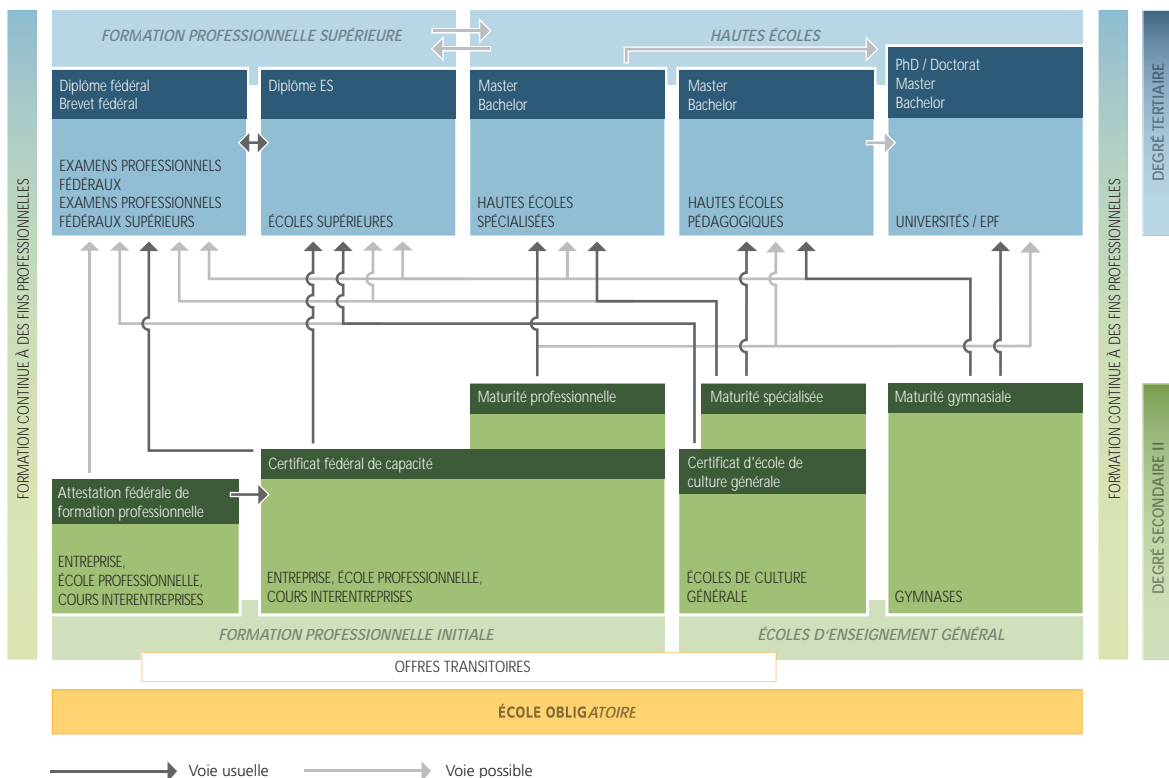
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	Total	Femmes	Hommes
Certificats fédéraux de capacité CFC	61 128	27 774	33 354
Attestations fédérales de formation professionnelle AFP	5 870	2 776	3 094
Formations élémentaires	374	56	318
Certificats fédéraux de maturité professionnelle	14 177	6 686	7 491
Certificats de passerelle «Maturité professionnelle – Hautes écoles universitaires»	752	326	426
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure	Total	Femmes	Hommes
Diplômes des écoles supérieures	8 076	3 927	4 149
Diplômes fédéraux	2 635	657	1 978
Brevets fédéraux	14 537	5 472	9 065
Diplômes de la formation professionnelle supérieure non réglementés par la Confédération	1 825	1 159	666

¹ Office fédéral de la statistique (2015a). Il s'agit du nombre de diplômes et non de diplômés – les doubles diplômes sont possibles.



Le système de formation professionnelle en Suisse

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée: il est en effet possible et plus facile de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, de passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle grâce à la prise en compte des acquis. La formation professionnelle comporte une large palette de formations. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge. La formation professionnelle propose en outre une offre de formation continue à des fins professionnelles diversifiée à tous les niveaux.





Degré secondaire II: formation professionnelle initiale

Une formation professionnelle initiale permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

⇒ Informations complémentaires: pages 11 à 17

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Une formation professionnelle initiale avec CFC permet d'acquérir les qualifications requises en vue de l'exercice d'une profession spécifique. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Il est également possible de préparer la maturité professionnelle pendant la formation CFC ou à l'issue de celle-ci.

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Une formation professionnelle initiale avec AFP permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir un diplôme professionnel fédéral reconnu. Elle donne accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec CFC.

Maturité professionnelle fédérale

La maturité professionnelle complète la formation professionnelle initiale avec CFC par une formation générale approfondie. Elle donne accès aux hautes écoles spécialisées (HES) sans avoir à passer d'examen d'admission. L'examen complémentaire « Passerelle maturité professionnelle – hautes écoles universitaires » permet également d'intégrer une université ou une école polytechnique fédérale (EPF).

Offres transitoires

Les offres transitoires sont des offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail au terme de la scolarité obligatoire. Elles tiennent compte des exigences de la formation professionnelle initiale.

Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure permet aux professionnels titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'un diplôme équivalent de se spécialiser et d'approfondir leurs connaissances, mais aussi d'acquérir des qualifications dans le domaine de la gestion d'entreprise. La formation professionnelle supérieure est orientée de manière conséquente vers le marché du travail, se base sur l'expérience professionnelle et prépare les professionnels à l'exercice de fonctions de cadres ou de spécialistes.

⇒ Informations complémentaires: pages 18 à 21

Examen professionnel fédéral

Un examen professionnel fédéral permet à des professionnels d'acquérir une première spécialisation et d'approfondir leurs connaissances après la formation professionnelle initiale. Il débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral. Ce titre constitue en général une condition d'admission à l'examen professionnel fédéral supérieur.

Examen professionnel fédéral supérieur

Un examen professionnel fédéral supérieur permet à des professionnels d'acquérir la qualification d'expert dans leur branche ou d'obtenir un poste de direction au sein d'une entreprise. Il débouche sur l'obtention d'un diplôme fédéral.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures s'adressent aux professionnels possédant un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente. Elles encouragent l'acquisition de compétences dans le domaine des responsabilités au niveau technique et en matière de conduite. Elles ont une orientation plus généraliste et plus large que les examens fédéraux. Elles débouchent sur l'obtention d'un diplôme ES reconnu au niveau fédéral.

Formation continue à des fins professionnelles

La formation continue à des fins professionnelles (formation non formelle telle que cours, séminaires, etc.) s'inscrit à chaque niveau de formation et fait partie de l'apprentissage tout au long de la vie.



Une tâche – trois partenaires

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Est le centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation. Le SEFRI est compétent pour la réglementation et le cofinancement de la formation professionnelle.
⇒ www.sbf.admin.ch

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (EHB IFFP IUFFP)

Dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle et des experts aux examens. Développe la recherche dans ce domaine, mène des études et des projets pilotes et exécute des mandats pour des tiers. L'EHB IFFP IUFFP possède un site à Lausanne, un site à Lugano et un site à Zollikofen.
⇒ www.iffp-suisse.ch/fr/

Confédération

Pilotage et développement stratégiques

- Assurance de la qualité et développement continu de l'ensemble du système
- Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Ediction de plus de 230 ordonnances sur la formation professionnelle initiale
- Approbation de près de 400 règlements d'examens fédéraux et de 35 plans d'études cadres des écoles supérieures
- Reconnaissance de filières de formation et d'études postdiplômes des écoles supérieures
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle et aux conseillers d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Reconnaissance de diplômes étrangers
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations particulières d'intérêt public



Organisations du monde du travail

Contenus de la formation et lieux de formation

- Définition des contenus de la formation professionnelle initiale et des filières de formation dans les écoles supérieures
- Définition des procédures de qualification nationales de la formation professionnelle initiale, des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles dans la formation professionnelle supérieure
- Développement de nouvelles offres de formation
- Organisation de cours interentreprises
- Gestion des fonds en faveur de la formation professionnelle

Cantons

Mise en œuvre et surveillance

- Application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- Surveillance des contrats d'apprentissage, des écoles professionnelles et des écoles supérieures
- Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Mise à disposition des offres pour la préparation à la formation professionnelle initiale
- Remise des autorisations de former aux entreprises
- Marketing des places d'apprentissage
- Formation des formateurs dans les entreprises formatrices

Ecoles professionnelles

Dispensent l'enseignement scolaire pour la formation professionnelle initiale duale, mais aussi pour la formation en école à temps complet, ainsi que l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Organisations du monde du travail

Associations professionnelles / organisations sectorielles

Définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, autres organisations et prestataires de la formation professionnelle compétents dans ce domaine

Participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

⇒ www.cdip.ch

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

⇒ www.csfp.ch

Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Dispensent des informations et des conseils aux jeunes et aux adultes.



Lieux de formation

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.

Degré secondaire II: formation professionnelle initiale

Entreprise

La formation professionnelle initiale duale se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences, les connaissances et les aptitudes professionnelles pratiques et sont dans le même temps intégrées de manière active dans le processus de production de l'entreprise. Dans un réseau d'entreprises formatrices, plusieurs entreprises mettent en commun leurs ressources afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation.

Ecole professionnelle

L'école professionnelle dispense la partie scolaire de la formation professionnelle; celle-ci comprend l'enseignement des connaissances professionnelles et l'enseignement de la culture générale. Elle encourage l'acquisition de compétences professionnelles, méthodologiques et sociales par la transmission des bases théoriques nécessaires à l'exercice de la profession et par l'enseignement de la culture générale. Les personnes en formation fréquentent l'école professionnelle un à deux jours par semaine. Les écoles professionnelles dispensent également l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Cours interentreprises

Ils servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes pratiques fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ils ont souvent lieu dans des centres mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

Emploi et cours préparatoires

La préparation aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels fédéraux supérieurs s'effectue en cours d'emploi. Les candidats ont une activité professionnelle normale et préparent parallèlement les examens. Des institutions de formation privées et publiques proposent des cours préparatoires. Ces derniers ont généralement lieu le soir ou pendant le weekend et sont facultatifs.

Filières de formation des écoles supérieures

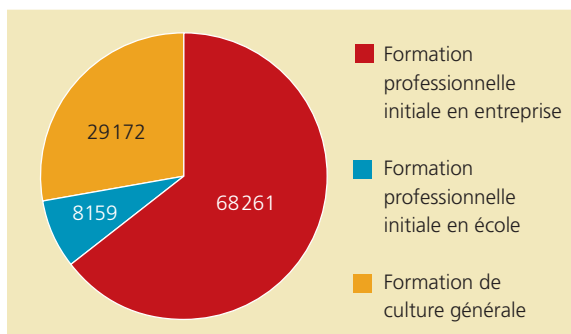
Les filières de formation des écoles supérieures sont proposées à temps complet ou en cours d'emploi. Alors qu'une partie de la formation en école à temps complet se déroule sous la forme de stages, les cursus en cours d'emploi présupposent une activité professionnelle d'au moins 50% dans le domaine concerné. L'objectif est d'ancrer les connaissances acquises dans la pratique.



Formation professionnelle initiale

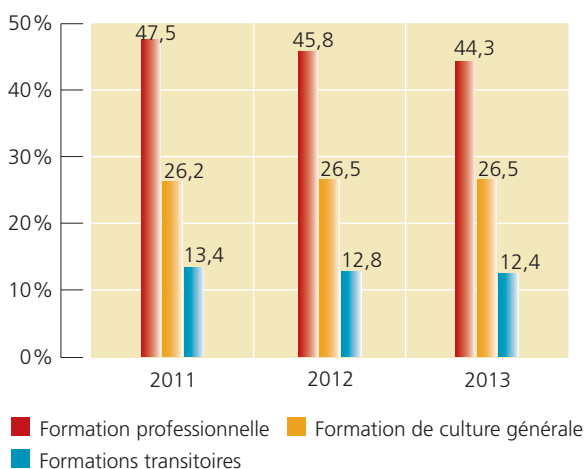
La formation professionnelle initiale permet aux jeunes d'entrer dans la vie active. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II en 2013²



En Suisse, environ deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. Cette part est stable depuis des années. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des formations professionnelles initiales en école est plus grande qu'en Suisse alémanique: en 2013, cette part s'élevait à 4,4 % en Suisse alémanique, à 26,6 % en Suisse romande et à 31,4 % au Tessin.³

Proportion des passages directs au degré secondaire II⁴



Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves accomplit directement une formation professionnelle initiale ou fréquente une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une offre transitoire, telle qu'une 10^e année scolaire ou une école préparatoire. Une autre partie des jeunes optent par exemple pour un semestre de motivation ou un séjour linguistique.

² Office fédéral de la statistique (2015d). Formations professionnelles initiales en entreprise et en école, y compris les écoles de commerce et d'informatique, sans les formations élémentaires.

³ Office fédéral de la statistique (2015d). Y compris les écoles de commerce et d'informatique, sans les formations élémentaires.

⁴ Office fédéral de la statistique (2015c), (2015d). Formation professionnelle, y compris les formations élémentaires. La culture générale comprend les écoles de maturité gymnasiale, les écoles de culture générale et les écoles de maturité spécialisée. Les formations transitoires englobent la 10^e année scolaire, le préapprentissage et les écoles préparatoires.



Marché des places d'apprentissage

Le marché des places d'apprentissage réunit les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'Etat veille à la mise en place de conditions-cadres optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession. Différents facteurs influencent l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage. Du côté de l'offre, ce sont les mutations structurelles, les fluctuations conjoncturelles et la capacité de formation des entreprises. Du côté de la demande, l'évolution démographique et l'intérêt des jeunes ont une influence sur le marché des places d'apprentissage.

Le baromètre des places d'apprentissage

Le baromètre des places d'apprentissage reflète la situation actuelle et les tendances à court terme du marché des places d'apprentissage. Des enquêtes représentatives auprès des entreprises et des jeunes donnent un aperçu de la situation et des développements en cours. Le baromètre des places d'apprentissage est réalisé en avril et en août.

⇒ www.sbf.admin.ch/barometre

Mutations structurelles

L'offre de places d'apprentissage reflète les besoins à long terme du marché du travail.

Fluctuations conjoncturelles

Les fluctuations conjoncturelles influent sur le volume des commandes et donc sur les possibilités d'affecter les personnes en formation à des tâches productives.

Capacité de formation des entreprises

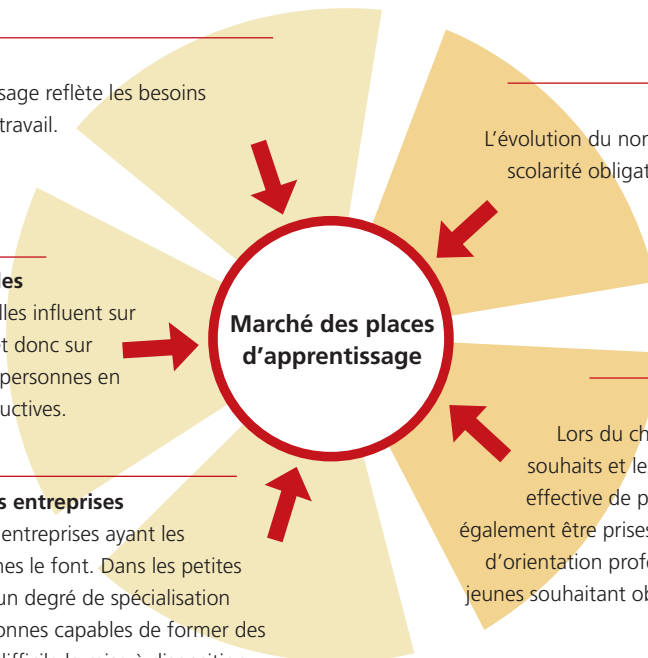
En Suisse, près de 40 % des entreprises ayant les capacités de former des jeunes le font. Dans les petites entreprises principalement, un degré de spécialisation élevé ou le manque de personnes capables de former des jeunes peuvent rendre plus difficile la mise à disposition de places de formation.

Evolution démographique

L'évolution du nombre de jeunes terminant leur scolarité obligatoire influe sur la demande en places d'apprentissage.

Intérêt des jeunes

Lors du choix de la profession, outre les souhaits et les rêves, les capacités et l'offre effective de places d'apprentissage doivent également être prises en considération. Les offices d'orientation professionnelle accompagnent les jeunes souhaitant obtenir des informations et des conseils dans ce domaine.





Mesures ciblant les jeunes: conseil et accompagnement avant et pendant la formation professionnelle initiale

Information et orientation professionnelle

Les offices cantonaux d'orientation professionnelle aident les jeunes, en étroite collaboration avec les écoles, à choisir un métier et à trouver une place d'apprentissage.

⇒ www.adresses.csfo.ch

Bourse suisse des places d'apprentissage

La Bourse suisse des places d'apprentissage présente les places d'apprentissage vacantes. Les places d'apprentissage, qui sont communiquées par les entreprises, peuvent être sélectionnées par profession et par canton.

⇒ www.orientation.ch ⇒ Rechercher ⇒ Places d'apprentissage

Solutions transitoires

Les solutions transitoires s'adressent à des jeunes qui, pour des raisons scolaires ou sociales, ne sont pas encore prêts à entamer une formation professionnelle initiale ou n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage. Elles servent à remédier aux lacunes scolaires, linguistiques ou autres et permettent un premier contact avec le monde professionnel. Les qualifications acquises augmentent les chances de trouver une place d'apprentissage.

Coaching / Mentoring

Les offres de coaching et de mentoring incluent un accompagnement individuel des jeunes pendant la scolarité obligatoire. Le but est, par exemple, d'encourager les compétences sociales ou professionnelles et d'améliorer les dossiers de candidature. Les projets et programmes dans ce domaine sont soutenus par les cantons mais aussi par des organisations privées.

Case management Formation professionnelle

Les points centraux du Case management Formation professionnelle sont le soutien des jeunes présentant des risques multiples et l'amélioration de la performance des mesures prises. Le Case management Formation professionnelle est une procédure structurée: un service responsable veille à ce que cette procédure d'encadrement des jeunes soit coordonnée et conforme à la planification, et ce, au-delà des frontières institutionnelles.

⇒ www.sbf.admin.ch/cmfp

Offres de placement

Les offres de placement sont déployées pendant le quatrième trimestre de la dernière année d'école. Elles constituent une mesure d'appoint dans la recherche d'une place d'apprentissage.

Encadrement individuel

L'encadrement individuel offre un soutien global aux jeunes en difficulté pendant l'apprentissage. L'entreprise formatrice, l'école professionnelle, les cours interentreprises et l'environnement social sont pris en compte. L'encadrement individuel en faveur des personnes engagées dans une formation professionnelle initiale de deux ans est prévu expressément dans la loi. Les personnes qui accomplissent une formation de trois ou quatre ans peuvent aussi en bénéficier.

Mesures ciblant les entreprises: création de places d'apprentissage

Réseaux d'entreprises formatrices

La création d'un réseau d'entreprises formatrices permet à de petites entreprises ou à des entreprises spécialisées qui ne peuvent, à elles seules, proposer une formation professionnelle initiale complète, de former des jeunes en collaboration avec une ou plusieurs entreprises. Elles peuvent ainsi exploiter des ressources communes.

⇒ www.ref.formationprof.ch

Promoteurs de places d'apprentissage

Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont en prise directe avec la réalité de leur région et soignent les contacts avec les entreprises actives sur place. Les promoteurs de places d'apprentissage prennent contact avec les entreprises pour les inciter à créer des places d'apprentissage et à former des jeunes.



Les dix formations professionnelles initiales les plus souvent choisies⁵

Profession	Total
Employé de commerce CFC	14 637
Gestionnaire du commerce de détail CFC	5 212
Assistant en soins et santé communautaire CFC	4 125
Assistant socio-éducatif CFC	3 061
Installateur-électricien CFC	2 168
Informaticien CFC	1 959
Cuisinier CFC	1 772
Logisticien CFC	1 649
Polymécanicien CFC	1 613
Dessinateur CFC	1 605

En Suisse, quelque 230 formations professionnelles initiales sont proposées. Les dix formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2014 représentaient à peine la moitié des nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

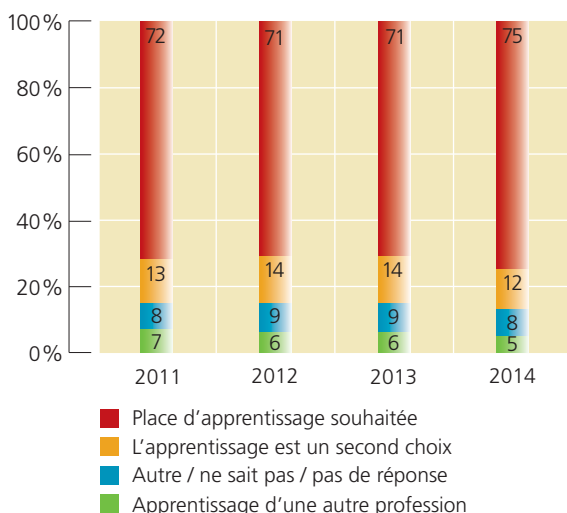
Liens

Liste de toutes les professions reconnues au niveau fédéral: ⇒ www.sbfi.admin.ch/ldp

Entrants dans la formation professionnelle initiale:

⇒ www.education-stat.admin.ch ⇒ Système d'éducation ⇒ Données détaillées ⇒ Formation professionnelle initiale: contrats d'apprentissage

Satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle⁶



Le choix d'une profession et la recherche d'une place d'apprentissage sont des processus importants. Ils commencent pendant la scolarité obligatoire lorsque les jeunes ont entre 13 et 16 ans. Plus de 70% des jeunes qui ont commencé une formation professionnelle initiale en 2014 suivent une formation dans la profession souhaitée. Cette part est stable depuis des années.

Lien

Portail suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière:

⇒ www.orientation.ch

⁵ Office fédéral de la statistique (2015e).

⁶ Link Institut (2015).



La création d'une formation professionnelle initiale – exemple de collaboration entre les partenaires de la formation professionnelle

En Suisse, les professions de la formation professionnelle initiale sont développées à l'initiative des milieux économiques. Tous les cinq ans, elles sont vérifiées par rapport aux développements économiques, technologiques, écologiques et didactiques et adaptées le cas échéant.

Création d'une profession

Le développement d'une nouvelle formation professionnelle initiale nécessite une étroite collaboration entre l'organe responsable à l'origine de ce développement et les autres partenaires de la formation professionnelle, à savoir la Confédération et les cantons. Pour que la Confédération procède à l'édiction, l'employabilité des diplômés de cette nouvelle formation doit être garantie. Le développement d'une formation professionnelle initiale se base sur une planification des travaux détaillée contenant les différentes étapes.

Premières étapes

Avant le début des travaux, les points essentiels suivants doivent être définis: désignation de l'organe responsable de la nouvelle formation professionnelle initiale, définition claire du profil de la profession, besoin avéré sur le marché du travail et nombre suffisant d'entreprises prêtes à former et à recruter dans le champ professionnel de la nouvelle formation professionnelle initiale. Au plus tard après la clarification de ces points, le futur organe responsable prend contact avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI et organise une séance de planification avec tous les partenaires de la formation professionnelle.

Profil de qualification et prescriptions sur la formation

L'instrument central de la formation professionnelle initiale se compose du profil de la profession⁷, de la vue d'ensemble de toutes les compétences opérationnelles et de la définition du niveau d'exigences de la profession. L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale contient les éléments normatifs⁸ de la formation initiale en entreprise et, le cas échéant, les exigences de la formation à la pratique professionnelle si la formation initiale se déroule en école.

Audition et approbation

Le SEFRI vérifie si l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale et le plan de formation satisfont aux critères de l'assurance-qualité. Après la vérification et la mise au net éventuellement nécessaire, le SEFRI organise une audition auprès des cantons, des offices fédéraux et des milieux intéressés. Il évalue ensuite les résultats de l'audition. Si nécessaire, l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale et le plan de formation sont adaptés. Les dernières divergences sont réglées lors d'une séance de mise au net réunissant les partenaires de la formation. Ensuite, le SEFRI édicte l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale et approuve le plan de formation.

Mise en œuvre et développement

La commission concernée pour le développement de la profession et la qualité de la formation vérifie les ordonnances sur la formation professionnelle initiale et les plans de formation, régulièrement, au moins tous les cinq ans en fonction des développements économiques, technologiques, écologiques et didactiques. L'une des mesures qui en résulte peut être la poursuite du développement de la profession. Pour la mise en œuvre, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), sur mandat de la Confédération, apporte son aide à l'organe responsable et aux cantons.

⁷ Le profil de la profession décrit les compétences opérationnelles des diplômés, les débouchés sur le marché de l'emploi et l'importance sociale de la profession.

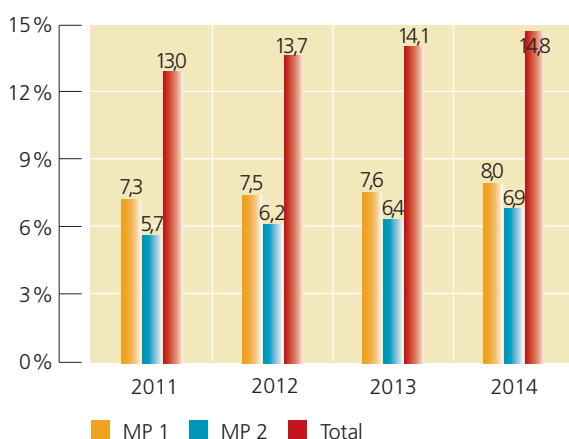
⁸ L'objet et la durée, les objectifs et les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés.



Maturité professionnelle

Complétant un certificat fédéral de capacité, la maturité professionnelle permet d'accéder à une haute école spécialisée sans avoir à passer d'examen d'admission. Les étudiants ayant réussi l'examen complémentaire «Passerelle maturité professionnelle – hautes écoles universitaires» peuvent aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Quote-part maturité professionnelle⁹



L'enseignement menant à la maturité professionnelle est proposé par les écoles professionnelles. La maturité professionnelle peut être accomplie pendant la formation professionnelle initiale (MP 1) ou après la formation professionnelle initiale (MP 2). Ces dernières années, la quote-part de la maturité professionnelle n'a cessé de croître. Le nombre de certificats de maturité professionnelle obtenus après la formation professionnelle initiale enregistre une progression plus forte que les certificats de maturité professionnelle obtenus pendant la formation professionnelle initiale.

De la maturité professionnelle à une haute école spécialisée

Les hautes écoles spécialisées proposent une formation proche de la pratique de niveau supérieur. Les filières d'études sont conçues selon le système bachelor/master. Les filières bachelor dispensent une formation générale étendue et des connaissances fondamentales dans la discipline choisie et préparent en règle générale à un diplôme professionnalisant. Au niveau master, les filières des hautes écoles spécialisées dispensent aux étudiants un savoir approfondi et spécialisé et les préparent à un diplôme professionnalisant supérieur. Pour être admis dans une haute école spécialisée, il faut avoir effectué une formation professionnelle initiale complétée d'une maturité professionnelle.

Liens

Informations sur la maturité professionnelle:

⇒ www.sbf.admin.ch/pec-mp

Informations sur les hautes écoles spécialisées:

⇒ www.sbf.admin.ch/hes

Offre d'études des hautes écoles spécialisées:

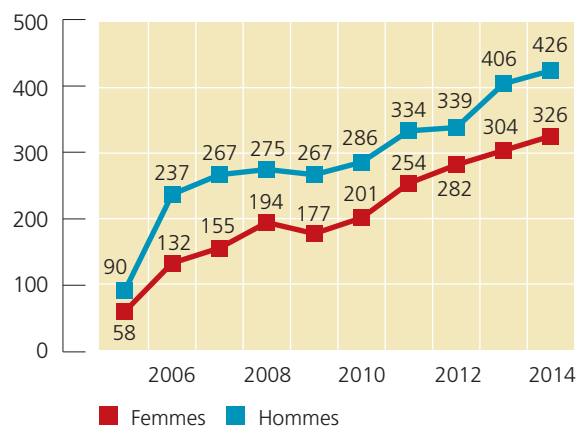
⇒ www.studyprogrammes.ch



Les cinq orientations de la maturité professionnelle et les domaines d'études HES apparentés

Orientations de la maturité professionnelle	Domaines d'études HES apparentés ¹⁰
Technique, architecture et sciences de la vie	Technique et technologies de l'information Architecture, construction et planification Chimie et sciences de la vie
Nature, paysage et alimentation	Agriculture et économie forestière
Economie et services	Economie et services
Arts visuels et arts appliqués	Design
Santé et social	Santé Travail social

Certificats de passerelle «Maturité professionnelle – Hautes écoles universitaires»¹¹



Le certificat de passerelle «maturité professionnelle – hautes écoles universitaires», complété du certificat de maturité professionnelle donne accès à toutes les filières d'études de toutes les hautes écoles universitaires de Suisse. La possibilité, en accomplissant une année supplémentaire et un examen supplémentaire, d'être admis dans une université cantonale ou dans l'une des deux EPF, a été de plus en plus utilisée ces dernières années.

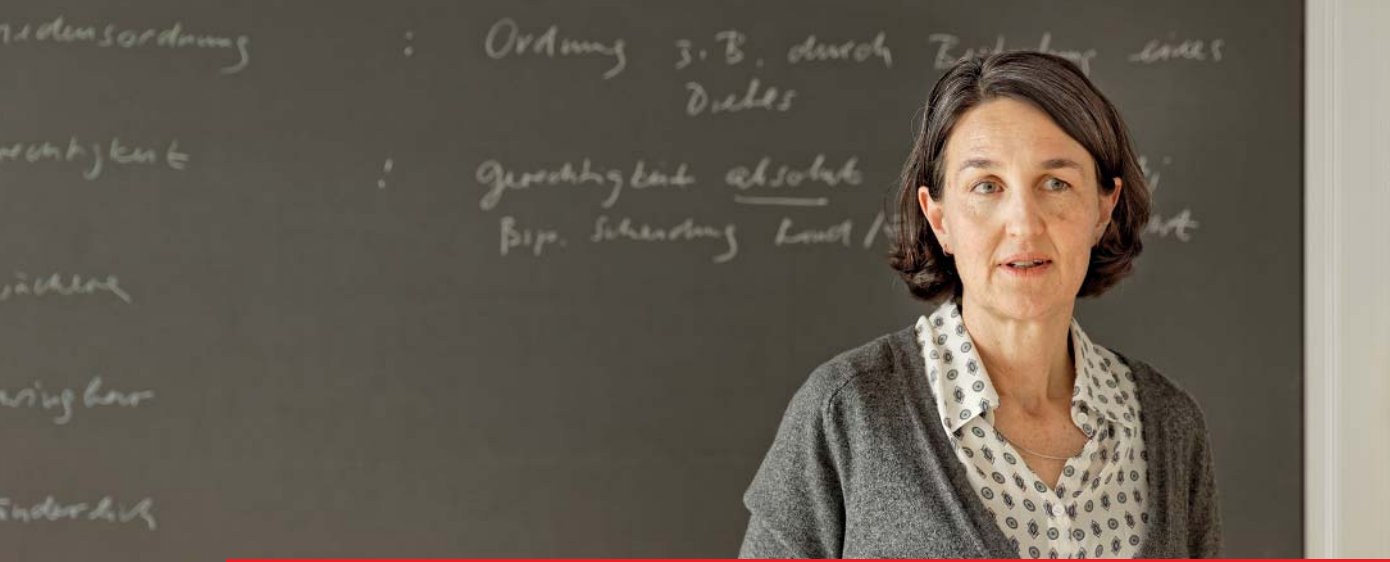
Lien

Informations sur la passerelle:

⇒ www.sbfi.admin.ch/passerelle-f

¹⁰ Les domaines d'études vers lesquels aucune formation professionnelle initiale ou presque ne mène ne sont pas indiqués (sport, musique, arts de la scène et autres arts, linguistique appliquée, psychologie appliquée).

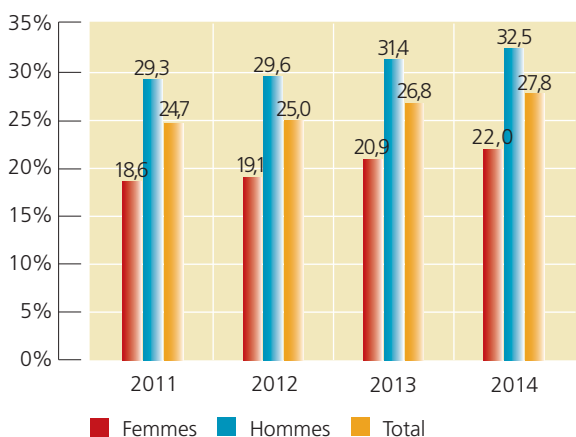
¹¹ Office fédéral de la statistique (2015a).



Formation professionnelle supérieure

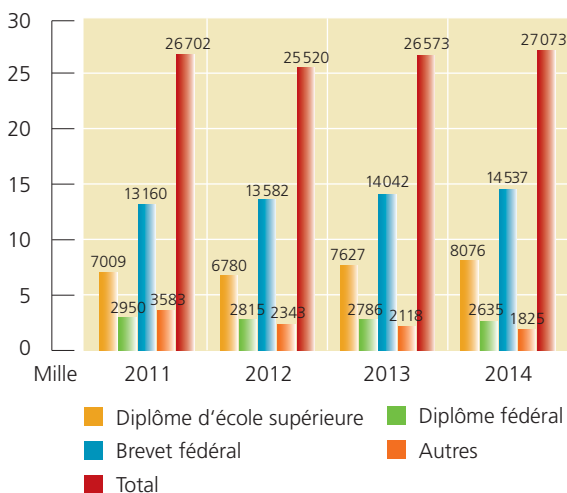
Avec les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques, les universités et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. Elle présente un lien étroit avec la pratique et répond aux besoins du marché du travail.

Proportion des passages à la formation professionnelle supérieure¹²



La formation professionnelle supérieure permet d'acquies les qualifications nécessaires à une activité professionnelle exigeante avec des responsabilités techniques et de conduite. Elle fournit le personnel qualifié aux entreprises. L'admission à la formation professionnelle supérieure a lieu en règle générale après l'achèvement d'une formation professionnelle initiale sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC) ou l'obtention d'un diplôme équivalent du degré secondaire II. La part des professionnels qui ont achevé une formation professionnelle initiale et entamé une formation professionnelle supérieure a légèrement augmenté ces dernières années.

Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure¹³



Les examens professionnels sont les diplômes les plus courants décernés dans la formation professionnelle supérieure. Plus de 90 % des diplômes décernés en 2014 sanctionnaient une formation professionnelle supérieure réglementée par la Confédération.

Lien

Liste des professions comprenant toutes les professions reconnues par la Confédération:
 ⇒ www.sbf.admin.ch/ldp

¹² Office fédéral de la statistique (2015f).
¹³ Office fédéral de la statistique (2015a).



Les dix examens professionnels les plus souvent accomplis en 2014¹⁴

Profession	Total
Agent technico-commercial	932
Policier	901
Spécialiste en ressources humaines	869
Formateur	823
Spécialiste en marketing	616
Spécialiste en finance et comptabilité	490
Spécialiste en assurances sociales	451
Conseiller en sécurité électrique	371
Masseur médical	341
Spécialiste de logistique	338

Les dix examens professionnels supérieurs les plus souvent accomplis en 2014¹⁴

Profession	Total
Expert-comptable.	229
Agriculteur, maître	140
Installateur-électricien	133
Expert en finance et en controlling	129
Chef de vente	123
Accompagnant socioprofessionnel	115
Informaticien	113
Régisseur et courtier en immeubles	75
Expert fiscal	69
Expert fiduciaire	65

Les dix filières de formation les plus souvent accomplies dans les écoles supérieures en 2014¹⁴

Filière	Total
Soins ES	1710
Economie d'entreprise ES	965
Education sociale ES	469
Hôtellerie et gastronomie ES	462
Informatique de gestion ES	271
Education de l'enfance ES	253
Génie mécanique ES	237
Economie bancaire ES	225
Tourisme ES	206
Processus d'entreprise ES	198

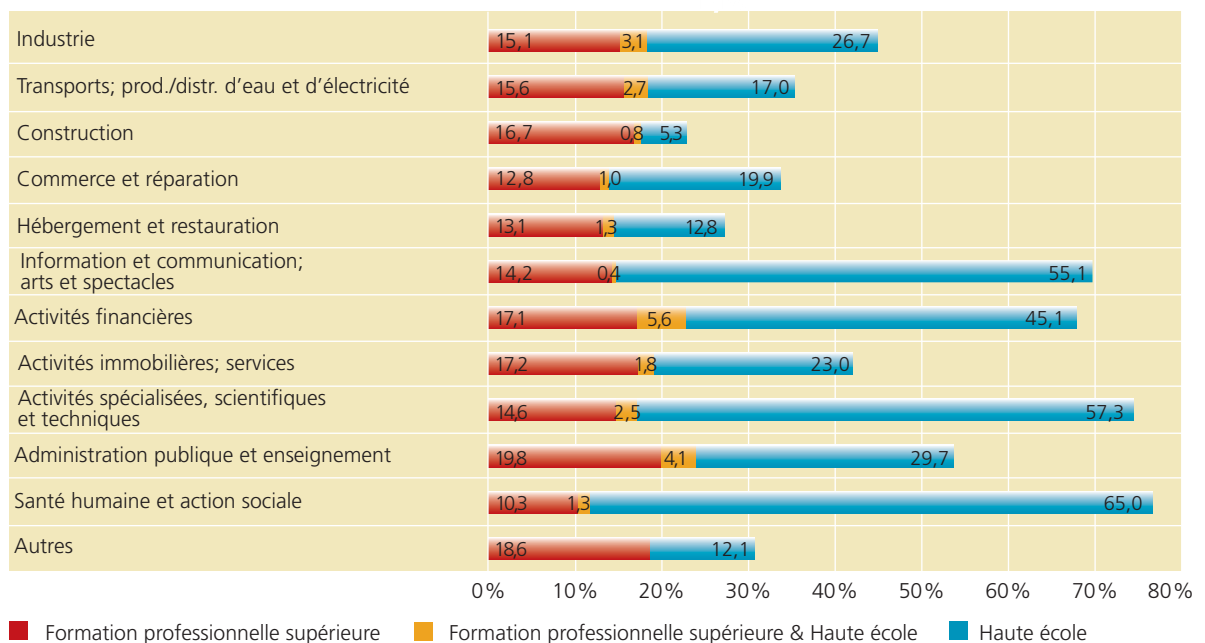
Il existe en Suisse environ 220 examens professionnels et 170 examens professionnels supérieurs. Tant en ce qui concerne les examens professionnels que les examens professionnels supérieurs, les dix examens les plus souvent accomplis en 2014 représentaient respectivement plus de 40 % de tous les examens professionnels et de tous les examens professionnels supérieurs accomplis.

Environ 450 filières de formation des écoles supérieures sont proposées dans toute la Suisse. Les dix filières de formation les plus souvent accomplies en 2014 représentaient plus de 60 % de tous les diplômes des filières de formation des écoles supérieures.

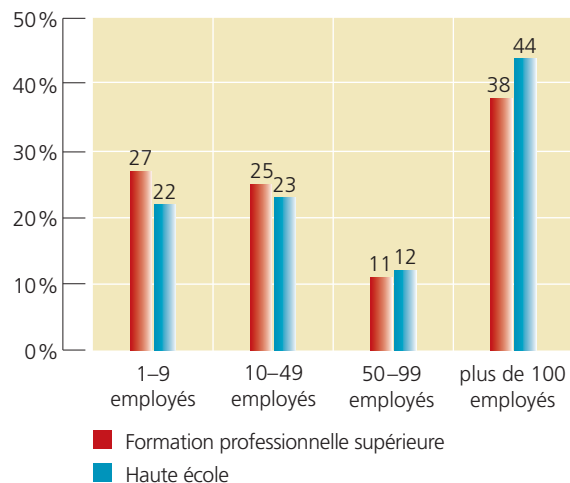
¹⁴ Office fédéral de la statistique (2015a).



Formations achevées au degré tertiaire selon la section économique en 2014¹⁵



Répartition des diplômés du degré tertiaire selon la taille des entreprises¹⁶

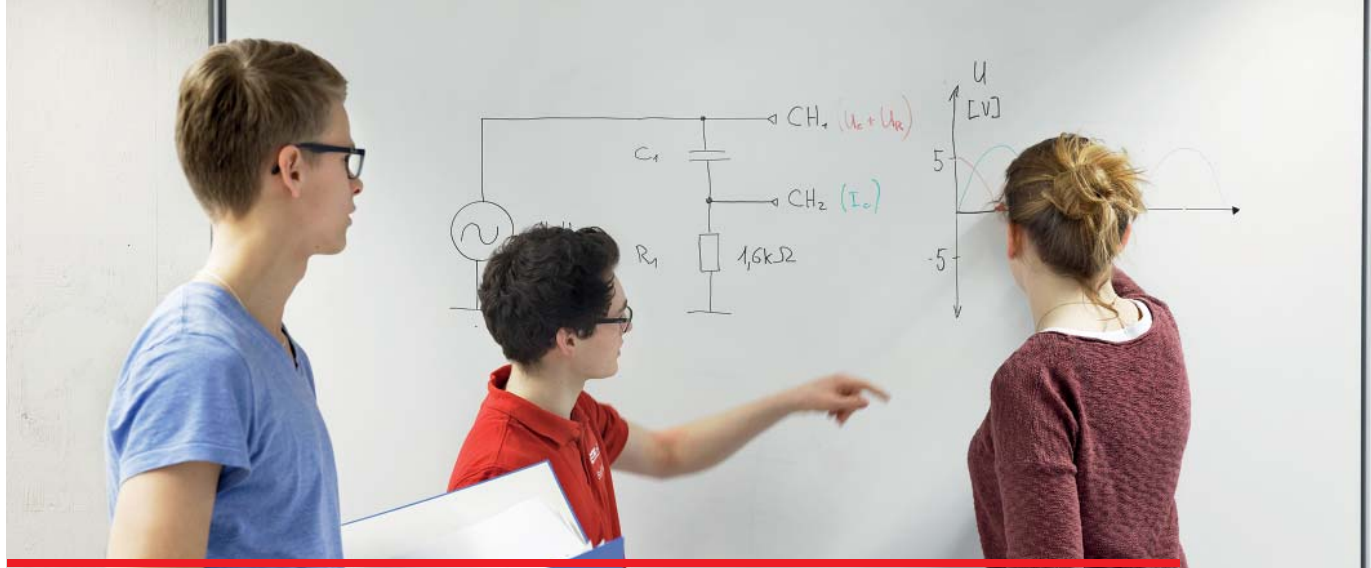


Les personnes ayant suivi une formation professionnelle supérieure sont un peu plus représentées dans les petites entreprises alors que les diplômés des hautes écoles sont légèrement plus nombreux à travailler dans de grandes entreprises.

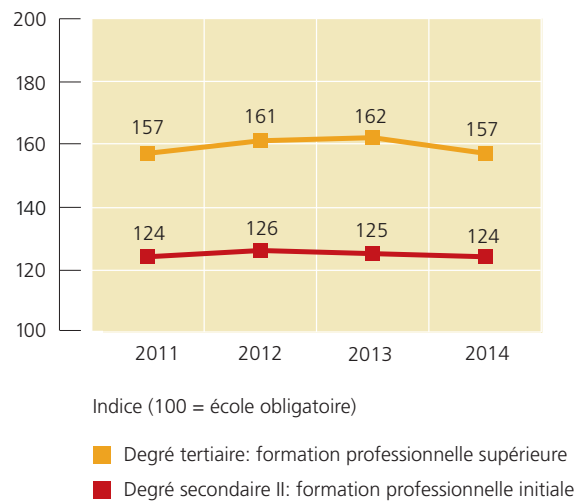
En ce qui concerne le statut professionnel, il n'y a pas de différences significatives entre les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure et celles diplômées d'une haute école.

¹⁵ Office fédéral de la statistique (2015b).

¹⁶ Office fédéral de la statistique (2009). Graphique établi par les auteurs.



Revenu professionnel selon le diplôme de la formation professionnelle¹⁷



La formation professionnelle supérieure est rentable pour ses diplômés. La majeure partie des étudiants suit une formation en cours d'emploi et dispose ainsi déjà d'un revenu qui augmente avec l'obtention du diplôme. Comparées aux personnes actives titulaires d'un diplôme professionnel du degré secondaire II, les diplômés de la formation professionnelle supérieure gagnent en moyenne un tiers de plus.

Passage à une haute école spécialisée avec un diplôme de la formation professionnelle supérieure

Un diplôme de la formation professionnelle supérieure donne accès aux hautes écoles spécialisées. Selon leur diplôme, les personnes candidates sont admises dans une haute école spécialisée sans passer d'examen ou après le passage d'un examen d'admission.

Liens

Informations sur la formation professionnelle supérieure:

⇒ www.sbf.admin.ch/fps

Statistiques sur la formation professionnelle supérieure:

⇒ www.education-stat.admin.ch ⇒ Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

Informations sur le passage aux hautes écoles spécialisées: ⇒ www.swissuniversities.ch

⇒ Services ⇒ Admission aux HES

¹⁷ Office fédéral de la statistique (2015g).



Diplôme professionnel pour adultes

En Suisse, la formation professionnelle initiale est ouverte également aux adultes. Ceux-ci peuvent obtenir un diplôme professionnel soit en suivant une formation ordinaire avec un contrat d'apprentissage, soit en suivant une voie de formation non formelle.

Nombre de diplômes obtenus par des adultes en 2014¹⁸

	1 ^{er} diplôme	2 ^e diplôme	Total
Formation professionnelle initiale ordinaire	3 531	90	3 621
Formation professionnelle initiale raccourcie	1 222	43	1 265
Admission directe à l'examen final	2 170	28	2 198
Validation des acquis	565	4	569
Total	7 488	165	7 653

Les dix formations professionnelles initiales les plus souvent choisies par les adultes en 2014¹⁸

Professions	Total
Assistant en soins et santé communautaire CFC	1 171
Assistant socio-éducatif CFC	933
Employé de commerce CFC	886
Logisticien CFC	345
Gestionnaire du commerce de détail CFC	322
Agriculteur CFC	223
Aide en soins et accompagnement AFP	214
Informaticien CFC	184
Maçon CFC	141
Cuisinier CFC	125

Quatre voies établies

Les adultes peuvent suivre plusieurs voies pour obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Deux d'entre elles passent par une formation non formelle sans contrat d'apprentissage, qui donne lieu à une admission directe à l'examen final ou à une validation des acquis. Les deux autres par la formation formelle avec contrat d'apprentissage, en suivant une formation professionnelle initiale raccourcie ou ordinaire.

Voies spécialement conçues pour les adultes

Les personnes ayant déjà acquis des connaissances préalables et de l'expérience peuvent les faire valider. La validation ouvre la voie à une formation initiale raccourcie ou à l'une des deux voies de formation non formelle sans contrat d'apprentissage. Pour l'admission directe à l'examen final ou pour la validation des acquis, les personnes doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. La voie de la validation des acquis n'est possible que pour certaines formations tandis que l'admission directe à l'examen final peut être demandée pour toute formation.



Financement de la formation professionnelle

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient pour l'essentiel de les assumer financièrement.

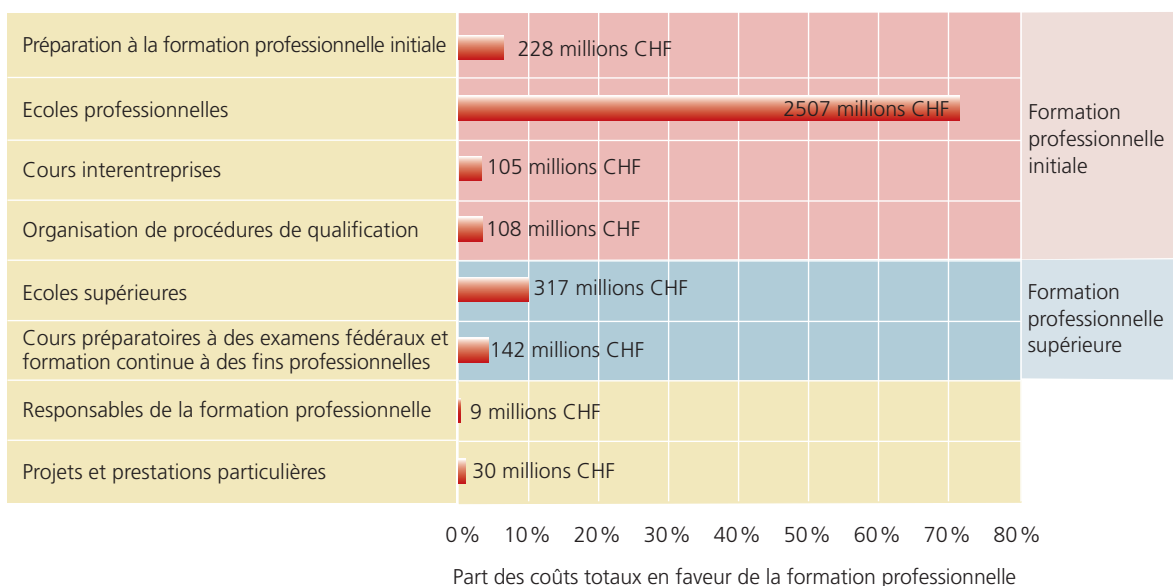
Pouvoirs publics

En 2013, les coûts de la formation professionnelle à la charge des pouvoirs publics s'élevaient à près de 3,4 milliards de francs. Les cantons, qui sont compétents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle, assument les trois quarts des dépenses dans ce domaine. La part de la Confédération représente un quart des coûts assumés par les pouvoirs publics. 10 % de la contribution fédérale sont réservés à l'encouragement de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

Milieus économiques

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches contribuent aussi au financement de la formation professionnelle: elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. Les entreprises participent aussi au financement de la formation professionnelle en proposant des places d'apprentissage.

Coûts des pouvoirs publics en faveur de la formation professionnelle en 2014¹⁹



¹⁹ Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (2015).



Financement de la formation professionnelle initiale

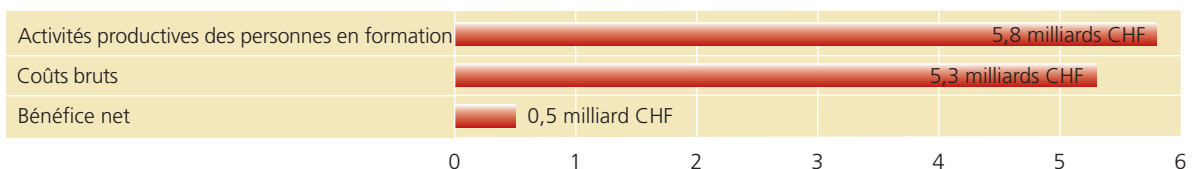
La formation professionnelle initiale est financée par des fonds publics et des fonds privés. Du côté des pouvoirs publics, la Confédération, les cantons et les communes participent au financement de la formation professionnelle initiale. La part de financement par des fonds privés est assumée par les entreprises formatrices, les associations professionnelles et les associations de branches. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de 2009, les coûts bruts de formation se montent à 5,3 milliards de francs contre 5,8 milliards de francs d'activités productrices de la part des personnes en formation.

Fonds en faveur de la formation professionnelle propres à chaque branche

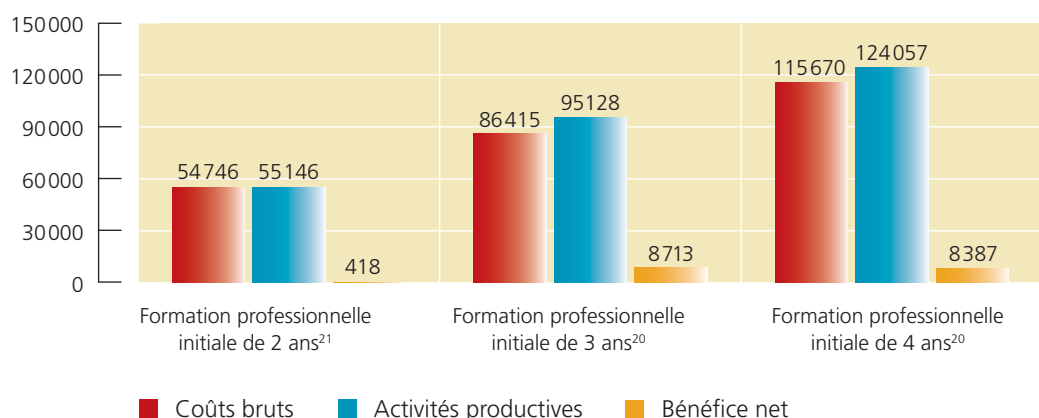
Par le biais des fonds en faveur de la formation professionnelle, toutes les entreprises sont tenues de s'acquitter de contributions de solidarité. Ces contributions sont prélevées au sein d'une branche et servent à encourager la formation professionnelle (développement d'offres de formation, organisation de cours et de procédures de qualification, promotion du domaine professionnel, etc.). Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

⇒ www.sbf.admin.ch/bbfonds_fr

Coûts/bénéfice de la formation professionnelle initiale pour les entreprises suisses, enquête 2009²⁰



Coûts/bénéfice selon la durée d'apprentissage, en CHF



²⁰ Strupler M. et Wolter S. C. (2012).

²¹ Fuhrer M. et Schwenk J. (2010).



Financement de la formation professionnelle supérieure

Contrairement à la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure se caractérise par un engagement financier élevé des étudiants et des employeurs. La majeure partie des coûts des examens fédéraux et des cours préparatoires afférents est assumée par le secteur privé. Pourtant, le rôle des pouvoirs publics dans le financement tend à augmenter. En 2014, la contribution financière des pouvoirs publics à la formation professionnelle supérieure et à la formation continue à des fins professionnelles s'est élevée à plus de 450 millions de francs.

Examens fédéraux

La Confédération subventionne l'organisation des examens fédéraux à hauteur de 60 %, voire de 80 % des coûts au maximum. En 2014, elle a alloué des subventions pour un montant d'environ 22 millions de francs. Pour la préparation aux examens fédéraux, la majorité des étudiants suit des cours préparatoires en cours d'emploi. Les cours ne sont pas réglementés par l'Etat et que partiellement subventionnés par les pouvoirs publics. Selon une enquête effectuée en 2010, la plus grande partie des coûts engendrés sont assumés par des fonds privés (des employeurs ou des étudiants). La participation de l'employeur est généralement convenue au cas par cas, entre l'employeur et l'employé.

Liens

Informations sur le financement de la formation professionnelle supérieure:

⇒ www.sbf.admin.ch/fps ⇒ Financement

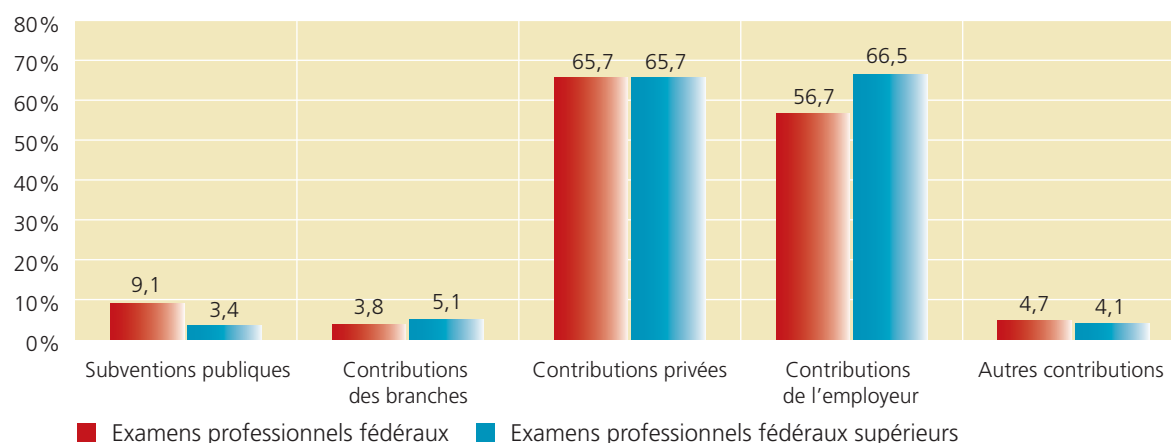
Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES):

⇒ www.cdip.ch ⇒ Domaines d'activités ⇒ Accords de financement ⇒ Ecoles supérieures

Ecoles supérieures

Le financement par les pouvoirs publics des filières de formation des écoles supérieures est assuré par les cantons depuis l'année d'études 2015/2016 en vertu de l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES). Les cantons versent aux écoles des forfaits par étudiant couvrant 50 % du coût moyen calculé des filières de formation. Pour les filières de formation présentant un intérêt public majeur (p. ex. la santé), les contributions cantonales correspondent à un taux de couverture de 90 % au maximum du coût standard moyen par étudiant et par semestre. La part restante est couverte en grande partie par les taxes de cours.

Sources de financement des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs en 2010²²



²² Econcept (2011). Plusieurs réponses possibles.



La formation professionnelle sur le plan international

L'internationalisation de l'éducation et du monde du travail pose des défis à la formation professionnelle, défis que la Suisse relève de manière active à plusieurs niveaux. Afin de consolider la formation professionnelle duale sur le plan international, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation met en œuvre des mesures en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle.

Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP)

La stratégie pour la coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP) du SEFRI est axée sur la consolidation de la formation professionnelle suisse sur le plan international. Elle encourage à cet effet les domaines suivants: augmentation des compétences internationales et de la mobilité transnationale des acteurs de la formation professionnelle, reconnaissance internationale des diplômes de la formation professionnelle, transfert d'expertise, assurance-qualité de la formation professionnelle suisse sur le plan international. Outre ces objectifs, la stratégie fixe les priorités et définit les mesures et les critères de la coopération internationale en matière de formation professionnelle.

⇒ www.sbf.admin.ch/cifp

⇒ www.ibbz.admin.ch

Programmes d'éducation de l'UE

La Suisse participe de manière indirecte aux programmes européens d'éducation et de jeunesse (Erasmus+), ce qui englobe notamment le financement d'activités de mobilité et de coopération en matière de formation professionnelle. ⇒ www.ch-go.ch

Cadre national des certifications (CNC formation professionnelle)

Le CNC formation professionnelle améliore la comparabilité et la reconnaissance des diplômes de la formation professionnelle suisse à l'échelle internationale. A l'avenir, tous les diplômes de la formation professionnelle seront rattachés à un niveau du CNC formation professionnelle

et ils seront accompagnés d'un supplément descriptif du certificat (formation professionnelle initiale) ou d'un supplément au diplôme (formation professionnelle supérieure). Le supplément présente, dans les langues nationales et en anglais, les compétences acquises par le diplômé.

⇒ www.cnc-formationprofessionnelle.ch

Reconnaissance des diplômes étrangers

Le SEFRI reconnaît de nombreux diplômes en provenance de l'étranger. Il facilite ainsi l'exercice de professions réglementées et l'insertion dans le marché du travail suisse lorsqu'un diplôme a été acquis à l'étranger. Dans la plupart des cas, la reconnaissance implique une comparaison des formations et l'accomplissement de mesures de compensation en cas de différence substantielles. Le SEFRI collabore avec les organisations du monde du travail et les établissements de formation, ce qui contribue à la bonne acceptation de ses décisions de reconnaissance.

⇒ www.sbf.admin.ch/diplomes

Transfert d'expertise

Le système suisse de formation professionnelle suscite de l'intérêt au niveau international. La Suisse reçoit des délégations étrangères, partage son expertise avec les pays intéressés conformément à la stratégie CIFP et coopère en matière de formation professionnelle, plus particulièrement avec les pays qui possèdent, eux aussi, une formation professionnelle duale.



Coopération en matière de formation professionnelle dans le cadre des organisations internationales

La coopération dans des organisations internationales comme l'UE ou l'OCDE facilite la compréhension de la formation professionnelle suisse à l'échelle internationale. Le SEFRI représente la Suisse, notamment dans plusieurs commissions européennes traitant de la formation professionnelle. Il explicite les positions de la Suisse et participe à l'échange de bonnes pratiques. Cette collaboration contribue au développement de projets internationaux en matière de formation professionnelle.

⇒ www.sbf.admin.ch/fp-eu

⇒ www.sbf.admin.ch/ocde

Concours mondiaux des métiers

De nombreuses associations professionnelles suisses désignent chaque année leurs champions et championnes parmi les meilleurs professionnels. Les championnats suisses constituent en outre une étape de qualification pour les concours mondiaux et européens. Les SwissSkills, premiers championnats suisses des métiers organisés de manière centralisée, ont eu lieu en 2014 à Berne. Après les derniers concours mondiaux – les WorldSkills – organisés en 2015 au Brésil, les prochains EuroSkills se tiendront en décembre 2016 à Göteborg en Suède.

⇒ www.swiss-skills.ch

Données clés de la formation professionnelle sur le plan international

Echanges et mobilité dans la formation professionnelle initiale:	
Budget pour les projets de mobilité à des fins d'apprentissage (Leonardo da Vinci) ²³	4,3 mio. CHF
Nombre de mobilités en 2015	1114
Mobilités sortantes	843
Mobilités entrantes	271
CNC formation professionnelle:	
Nombre de diplômes de la formation professionnelle devant être classés d'ici à 2017	730
Reconnaissance des diplômes étrangers:	
Nombre de diplômes traités en 2015	5400
Diplômes délivrés dans des pays de l'UE/AELE	4400
Diplômes délivrés dans des pays hors de l'UE/AELE	1000
Délégations étrangères:	
Nombre de délégations étrangères reçues en 2015	40
Classements de la Suisse lors des quatre derniers WorldSkills:	
São Paulo 2015	4 ^e place
Leipzig 2013	2 ^e place
Londres 2011	3 ^e place
Calgary 2009	2 ^e place

²³ Dans le cadre de la solution transitoire pour Erasmus+ en 2016 (selon la proposition du Conseil fédéral de solution transitoire 2015/16).



Recherche sur la formation professionnelle

La formation professionnelle est un atout important de la place économique suisse et contribue à la compétitivité internationale. Pour son développement continu et sa capacité d'adaptation aux nouveaux défis, la formation professionnelle dépend du savoir acquis par la recherche sur la formation professionnelle.

Mandat légal

La loi fédérale sur la formation professionnelle stipule que la Confédération encourage le développement de la formation professionnelle en apportant son soutien, entre autres, à la recherche sur la formation professionnelle. La qualité et l'indépendance de cette recherche doivent être garanties par des institutions qualifiées.

Objectifs

La Confédération encourage la recherche sur la formation professionnelle jusqu'à la mise en place d'une infrastructure durable d'un niveau scientifique reconnu à l'échelle internationale. Les résultats de la recherche sur la formation professionnelle sont mis à profit en faveur du développement continu et du pilotage de la formation professionnelle en Suisse. Outre l'encouragement de projets visant au développement de la formation professionnelle et le soutien de prestations particulières, la recherche sur la formation professionnelle est, au niveau fédéral, un système d'innovation porteur pour la formation professionnelle.

Instruments d'encouragement

Le programme d'encouragement du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI repose sur deux instruments: les Leading-Houses et les projets individuels. Ces deux instruments se complètent. Les Leading-Houses sont un instrument de longue durée, axé sur l'établissement durable de nouvelles structures de recherche. Elles déploient leurs activités de recherche dans un thème prioritaire clairement défini en rapport avec la formation professionnelle. Elles sont de véritables centres de compétences dans leur domaine de recherche respectif. Les projets individuels sont au contraire orientés vers le court terme; leur durée est généralement de quatre ans au maximum. Ces deux instruments contribuent à l'encouragement

Liens

Informations sur la recherche sur la formation professionnelle:

⇒ www.sbf.admin.ch/fprecherche

Informations sur les instruments d'encouragement:

⇒ www.sbf.admin.ch/fprecherche

⇒ Leading Houses et ⇒ Projets individuels



Informations supplémentaires

Formation professionnelle au niveau fédéral

Informations actuelles sur la formation professionnelle sur le site Internet du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI.

⇒ www.sbf.admin.ch/fp

Documentation SEFRI

Recueil électronique de publications du SEFRI relatives à la formation professionnelle. La plupart disponibles en plusieurs langues.

⇒ www.sbf.admin.ch/doc-fp

Campagne de la formation professionnelle

Portail d'information sur la campagne nationale de la formation professionnelle suisse.

⇒ www.formationprofessionnelleplus.ch

Portail de la formation professionnelle

Portail des cantons avec des informations exhaustives à propos de la formation professionnelle en Suisse.

⇒ www.formationprof.ch

Lexique de la formation professionnelle

Termes les plus importants de la formation professionnelle en textes concis et informatifs – en allemand, français, italien et anglais.

⇒ www.lex.formationprof.ch

Statistiques de l'éducation en Suisse

Statistiques, publications et outils de statistique interactifs de l'Office fédéral de la statistique.

⇒ www.education-stat.admin.ch

Informations sur la formation des responsables de la formation professionnelle

Informations sur la formation des responsables de la formation professionnelle exerçant dans les entreprises formatrices, les cours interentreprises et les écoles professionnelles.

⇒ www.sbf.admin.ch/responsable-fp

Vignette Entreprise formatrice

Informations sur les commandes de vignettes pour les entreprises qui forment des apprentis.

⇒ www.vignette.formationprof.ch

Revue et newsletter sur la formation professionnelle

Palette de produits pour les institutions et les spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que du marché du travail.

⇒ www.panorama.ch

Plateforme d'information sur le système éducatif suisse

Serveur suisse de l'éducation avec des informations et des documents concernant l'espace suisse de la formation.

⇒ www.educa.ch/fr

Serveur de documents pour l'éducation et la formation

Recueil électronique de documents concernant la politique, l'administration et la planification de l'éducation, la recherche en éducation et le développement de l'éducation en Suisse.

⇒ www.edudoc.ch





Sources

Office fédéral de la statistique (2009), Personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail.

Office fédéral de la statistique (2015a), Statistique des examens finals.

Office fédéral de la statistique (2015b), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Formations achevées de la formation professionnelle supérieure.

Office fédéral de la statistique (2015c), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Parcours et transitions – Transition vers le degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2015d), Elèves et étudiants en 2013/14.

Office fédéral de la statistique (2015e), Statistique de la formation professionnelle initiale.

Office fédéral de la statistique (2015f), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Transition vers la formation professionnelle supérieure.

Office fédéral de la statistique (2015g), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Revenu professionnel relatif.

Office fédéral de la statistique (2015h), Statistique spéciale.

Econcept (2011), Enquête auprès des candidates et candidats aux examens fédéraux dans le domaine de la formation professionnelle supérieure, Rapport final.

Fuhrer M. et Schweri J. (2010), Coûts et bénéfice des formations professionnelles initiales de deux ans pour les entreprises suisses, Rapport final, IFFP Zollikofen.

Institut Link (2015), Baromètre des places d'apprentissage août 2015 – rapport détaillé des résultats.

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (2015), Calcul complet des coûts de la formation professionnelle cantonale en 2013.

Strupler M. und Wolter S. C. (2012), Die duale Lehre eine Erfolgsgeschichte – auch für Betriebe. Ergebnisse der dritten Kosten-Nutzen-Erhebung der Lehrlingsausbildung aus der Sicht der Betriebe, RüggerVerlag: Glarus/Chur.



Commande

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne.
Tél: +41 (0)58 462 21 29, berufsbildungspolitik@sbfi.admin.ch, www.sefri.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI



**APPRENDS ARBORICULTEUR,
DEVIENS TECHNOLOGUE EN
DENRÉES ALIMENTAIRES.**

LES PROS VONT DE L'AVANT.



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH

Une initiative conjointe de La Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail.